

Assemblée Générale Ordinaire
2022
Rapport de gestion

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200065886-20220913-20220913_CC_D29-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/09/2022

Affichage : 23/09/2022

I-Données générales

1.1- Composition du capital social

Le capital social s'élève à la somme de 2 920 000 € divisé en 292 000 actions d'une valeur nominale de 10 € selon la répartition suivante :

Actionnaires	Nombre actions	Part en capital	Part en %	Nombre administrateurs
Saint-Etienne Métropole	226 495	2 264 950	77,57%	7
Loire-Forez	37 415	374 150	12,81%	2
Forez-Est	13 985	139 850	4,79%	1
Marches du Velay	14 105	141 050	4,83%	1
Total	292 000	2 920 000	100%	11

1.2- Personnel de la société :

Il n'y a aucun salarié au sein de la société. Mme BARGE dispose d'un mandat social en tant que directrice générale.

1.3-Conformément aux dispositions des articles L232-1 et suivants du Code de commerce, nous vous informons des points suivants :

- Aucun dividende n'a été versé par la société au cours des trois derniers exercices
- Aucune action de la société n'est attribuée aux salariés
- Prêts interentreprises : la société n'a consenti aucun prêt à des microentreprises, des PME ou à des entreprises de taille intermédiaire avec lesquelles elle entretient des liens économiques.
- Filiales et participations : notre société ne possède aucune filiale ou participation

1.4-Evénements significatifs intervenus en 2021 :

L'épidémie de Covid 19 s'est poursuivie lors des premiers mois de 2021, maintenant une forte activité. L'activité a été plus élevée que prévue car la baisse supposée suite au surplus de décès liés au COVID n'a pas eu lieu. Le nombre de crémations réalisées en 2021 est de 2 702 soit 57 crémations de moins qu'en 2020, 179 reliquaires de reprises administratives et 89 reliquaires de pièces anatomiques.

Concernant l'équipement, aucun dysfonctionnement n'est à signaler, les maintenances étant réalisées régulièrement. Les emprunts souscrits à la création de la SPL afin de financer la construction du crématorium ont été renégociés au mois de juillet permettant une réduction de leur durée et une baisse de leur coût grâce à des taux plus bas.

1.5- Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Aucun

1.6-Perspectives de la société :

Un compte de résultat prévisionnel pour 2022 a été présenté au Conseil d'Administration du 16 décembre 2021.

II-COMPTES ANNUELS

2.1 COMPTE DE RESULTAT :

2.1.1- Les charges d'exploitation

Le total des charges d'exploitation s'élève à la somme de 1 114 856.30 €. Il se décompose de la façon suivante :

- Autres achats et charges externes

Ce poste s'élève à 587 698 € et comprend notamment :

- Fluides (gaz, électricité et eau) pour 99 795€
- Achats de prestations (marché avec CLAREA) pour 377 125€
- Honoraires (expert-comptable, commissaire aux comptes, conseil juridique) : 17 712€
- Entretien immobilier : 47 969 €

- Salaires et traitements :

Le montant est de 68 065.82 € correspond aux indemnités du mandat social de la directrice générale et aux charges afférentes

- Dotations aux amortissements et provisions :

Ce poste qui s'élève à 412 396 € correspond à l'amortissement de l'équipement.

2.1.2-Les produits d'exploitation

Le total des produits d'exploitation s'élève à 1 373 807.90 € dont 1 260 605€ pour les crémations, 23 187 € pour les pièces anatomiques et 29 293€ pour les reprises administratives. Les autres prestations représentent 35 244€ dont 9 454 € pour la location des salles de convivialité et 14 084.67€ pour les prestations des maîtres de cérémonie.

2.1.3- Résultats

Le résultat d'exploitation s'établit ainsi à 258 951€. Il s'explique par une bonne maîtrise des charges, conformes à leur prévision et surtout un chiffre d'affaires élevé.

Le résultat financier est déficitaire de -112 350€ € et conforme aux prévisions suite au rachat des deux emprunts. Les charges financières, soit 112 500 €, correspondent aux intérêts sur les emprunts souscrits auprès de la Caisse d'épargne et du Crédit agricole jusqu'à fin juillet 2021, puis à la Caisse d'Epargne et au crédit coopératif à partir de début août et aux indemnités de remboursement anticipé et frais de gestion pour 46 293 €.

A noter qu'après retraitement des coûts travaux d'entretien immobilier et indemnité financière suite à la renégociation des emprunts, le résultat avant IS serait de 240 864 € contre 192 395 € l'année précédente.

Le résultat avant impôts est par conséquent de 142 683€.

31 174 € d'impôts sur les sociétés sont dus.

Le résultat net après impôt s'élève à 111 509 €.

2.1.4 « dépenses non déductibles fiscalement »

En application de l'article 223 quater du code général des impôts, on constate qu'il n'y a aucune dépense et charges visées à l'article 39.4 dudit code.

2.2-BILAN

2.2.1-ACTIF

2.2.1.1Actif immobilisé

Le montant brut de l'actif immobilisé est de 7 152 158 €. La valeur nette comptable s'établit à 5 894 134€ après amortissement.

2.1.1.2 Actif circulant

Le total de ce poste s'établit à 1 581 933€ dont :

- Clients et comptes rattachés : 313 085€
- Etat, taxes sur le chiffre d'affaires : 17 482€
- Disponibilités : 1 242 732€.

2.2.2-PASSIF

2.2.2.1-Capitaux propres :

Les capitaux propres sont de 3 093 993€ et se décomposent comme suit :

- Capital social : 2 920 000€
- Réserve légale : +3 124€
- Autres réserves : +59 360€
- Résultat de l'exercice : + 111 509€

2.2.2.2 Dettes :

- Emprunts : 4 190 971€
- Dettes fournisseurs : 116 493€
- Fiscales et sociales : 69 737€

2.2.2.3 « Informations sur les délais de paiement fournisseurs et clients au 31.12.2021 »

Conformément aux articles L.441-6-1 et D.441-4 du Code de commerce, vous trouverez ci-après le(s) tableau(x) des dettes fournisseurs et des créances clients, relatifs aux informations sur les délais de paiement de nos fournisseurs et de nos clients. Information non communiquée.

III-ACTIVITE OPERATIONNELLE :

Le nombre de crémations effectuées en 2021 a moins baissé que prévu suite à la fin de l'épidémie de COVID. Cette forte activité est due au maintien des parts de marchés acquises en 2019, à l'élargissement de la zone de chalandise (ouest lyonnais, ouest de l'Ardèche et secteur de Givors notamment), ainsi qu'à la hausse du taux de crémation principalement dans les grandes villes.

Les ventes de prestations annexes ont été perturbées par les différentes restrictions dues aux mesures sanitaires. Les salles de convivialité ont été fermées pendant plus de la moitié de l'année, leurs ventes sont donc en baisse.

Nous notons également une augmentation des ventes des prestations des Maîtres de cérémonie, la qualité de la prestation rendue par les collaborateurs amenant certaines pompes funèbres à nous confier de plus en plus l'accompagnement de leurs familles.